

Communiqué du 14 juin 2024

## *Gagnantes Concours du Printemps*

1. Martine Soucy, gagnante du certificat cadeau de 50\$ chez Home Hardware, St-Paul-de-l'île-aux-noix
2. Johanne Boucher, gagnante du certificat cadeau de 50\$ chez Harnois de Lacolle :
3. Hélène Blanchard, gagnante du certificat cadeau de 50\$ chez RONA de Lacolle :

**Un gros merci à tous les participants (es)**

## *Bibliothèque municipale*

Nous avons besoin de bénévole pour notre bibliothèque municipale, pour maintenir un service continu durant nos heures d'ouvertures. Vous aurez une formation simple sur le fonctionnement du Réseau Biblio et de tous nos services qui sont disponibles pour nos citoyens.

Nos heures d'ouvertures sont d'une durée de 1h30. Si cela vous intéresse contactez Lise au (450)291-5422

### Voici quelques nouveautés :



### Pour une 3<sup>e</sup> année, nous aurons «Le Club de lecture TD»

Le Club de lecture TD s'adresse à deux groupes : ceux de **0 à 5 ans** et de **6 à 12 ans**.

Le thème cette année est : **4,3,2,1, on décolle ! Le Club de lecture TD se tiendra du 15 juin au 31 août 2024**. Il faut s'inscrire pour avoir le carnet

Il y aura une sélection de livre sur ce thème déjà préparé pour cette activité, les galaxies, l'espace, comment devenir astronaute, les extraterrestres (à la recherche de vie dans l'espace), découvrir le ciel, etc...

**Comment participer :** votre enfant doit être un abonné de la bibliothèque municipale et être inscrit au Club de lecture TD. Il recevra un livret pour mettre avoir un code d'accès Web pour aller consulter des petits jeux, des lectures, et ajouter des autocollants en fonction des lectures qu'il ou qu'elle aura fait, etc...

Vous aurez aussi la chance de parcourir, le sentier des contes du Club de lecture TD 2024. Les affiches seront sur le terrain municipal, et vous pourrez les découvrir tout au long du parcours, cette histoire écrite par Chris Hadfield (un grand astronaute) et Kate Filion et les illustrations sont des FRÈRES FAN.

**À NE PAS MANQUER !**

**Une licence** est obligatoire pour tous les chiens et chats. La licence **doit être renouvelée à toutes les années.**

Pour obtenir cette licence, vous pouvez procéder à l'enregistrement en ligne sur : <https://www.proanima.com//fr> la licence vous sera envoyée par la poste. Si vous n'avez pas accès à **internet**, vous devez vous rendre au bureau municipal pour remplir le formulaire de demande de licence ou de renouvellement durant les heures de bureau.

Le tarif pour la licence est de 10.00\$ pour un chien et de 5.00\$ pour un chat.

Vous avez **perdu votre animal**, vous voulez **adopter un animal**, **programme de stérilisation pour les chats**, toutes les informations sont sur le site de <http://www.proanima.com//fr>

## *Borne de réparation de vélo*



Nous avons une borne de réparation pour les vélos qui est disponible sur le terrain municipal.

Il est situé en bordure de l'asphalte en direction de la piste de marche à l'arrière de l'édifice.

## *Installation des luminaires solaires*

Depuis quelques semaines, la piste de marche à l'arrière de l'édifice de la municipalité est éclairée par des luminaires solaires. Ils ne fonctionnent pas toute la nuit, mais des détecteurs de mouvements sont installés lors d'une visite hors de la programmation éclairage.



### **DU COMPOST DE QUALITÉ DISPONIBLE POUR LES CITOYENS!**

À compter du samedi 15 juin 2024, 9h, à l'écocentre Iberville (825, rue Lucien-Beaudin, Saint-Jean-sur-Richelieu).

L'accès aux sites se fera de la même façon que lors d'une visite régulière dans un écocentre et selon les horaires\* en vigueur. Les usagers seront accueillis par un(e) valoriste qui procédera à l'identification de l'utilisateur et qui les dirigera sur le site. À cet effet, la présentation d'une pièce d'identité avec photo et adresse sera requise.

Pour récupérer le compost, les usagers devront apporter leur matériel pour faire le chargement manuellement (pelle, chaudières, gants), car il n'y en aura pas sur place. Il est à noter qu'aucune machinerie ne sera autorisée sur les sites. La quantité maximale autorisée par adresse est 30 pieds cubes (environ 900 L) soit l'équivalent d'une remorque de 4 pieds par 8 pieds par 1 pied de hauteur ou de 15 chaudières de 5 gallons. La quantité de compost disponible est limitée. De prochaines dates de distribution seront éventuellement annoncées.

\*Lundi, mardi et vendredi (8h à 16h), samedi (9 h à 16h), mercredi, jeudi et dimanche (fermé).

**Suivez-nous sur le Facebook municipal  
pour plus d'infos !**